



CONSEILS AUX JEUNES

Ce que vous pouvez partager en ligne

En général, le bon sens et l'esprit critique vous aideront à préserver votre sécurité en ligne. Vous devez faire preuve de la même vigilance dans vos interactions en ligne que dans vos relations non virtuelles. Encouragez vos ami(e)s à suivre les consignes suivantes lorsqu'ils sont connectés.



1

Faites attention à ce que vous publiez.

Réfléchissez bien avant de laisser un commentaire ou de partager une photo ou vidéo de nature personnelle ou sensible : ces contenus peuvent être utilisés contre vous.

2

Utilisez les outils de confidentialité disponibles sur les réseaux sociaux.

Généralement, seules les personnes que vous avez invitées dans votre cercle d'amis doivent pouvoir consulter des informations sur vous ou vos contacts. Si tel est le cas, restez tout de même vigilant : des commentaires ou photos destinés à certaines personnes peuvent être partagés et rendus accessibles à d'autres utilisateurs.

3

Soyez respectueux envers autrui.

Évitez de diffuser tout type de contenu diffamatoire, obscène, raciste ou en violation des conditions d'utilisation d'un service ou d'un site. Non seulement ce contenu sera supprimé, mais il est également possible d'en retrouver l'auteur. S'il est considéré comme illégal, l'enfant et ses parents s'exposent à des problèmes.

4

Utilisez uniquement des services de partage de fichiers légaux et assurez-vous qu'ils sont correctement configurés.

Si vous échangez des fichiers illégaux, de manière intentionnelle ou non, vous risquez d'être poursuivi pour violation de droits d'auteur. Par ailleurs, il est important de correctement configurer le service de partage de fichiers pour préserver votre ordinateur et son contenu des attaques de pirates, des virus, spams, spywares et autres.

5

Utilisez des pseudos pour vous identifier

N'utilisez pas votre vrai nom sur les réseaux sociaux, dans les salons de discussion en ligne ou sur les blogs.